



# Union Européenne

Revue de la Délégation de l'Union européenne en Algérie



## Visite de M<sup>me</sup> Catherine Ashton Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité en Algérie

- ★ Programme environnement, l'UE accompagne la protection de l'environnement en Algérie
- ★ L'UE prix Nobel de la paix
- ★ M. Mourad Medelci, Ministre des Affaires étrangères invité de la rencontre mensuelle des Chefs de missions de l'Union européenne en Algérie
- ★ L'exposition "Alger, regards croisés" présentée à l'espace Magh et à la Galeria de Devco à Bruxelles

## Etats membres de l'Union Européenne en Algérie



### Ambassade d'Allemagne

165, chemin Sfindja - Alger  
Tél.: 021. 74.31.83 - 021.74.19.41 - 021. 74.19.56  
Fax: 021. 74.05.02/01



### Ambassade de Grèce

60, Bd Bougara - EL Biar  
Tél.: 021.79.79.16 - 021.92.12.28 - 021.92.34.91  
Fax: 021.92.34.90



### Ambassade d'Autriche

Chemin Abdelkader Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69.10.34 - 021.69.10.91  
Fax: 021.69.12.31 - 021.69.12.32



### Ambassade de Hongrie

18, Avenue des Frères Oughlis - El Mouradia  
Tél.: 021.69.79.75 - 021.69.79.77 - 021.69.74.54  
Fax: 021.6981.86



### Ambassade de Belgique

22, chemin Youcef Tayebi - El Biar  
Tél.: 021. 92.26.20 - 021.92.43.20 - 021. 92.24.46  
Fax: 021.92.50.36



### Ambassade d'Italie

18, Rue Ouidir Amellal - El Biar  
Tél.: 021.92.25.50 - 021.92.23.30  
Fax: 021.92.59.86



### Ambassade de Bulgarie

13, Boulevard Colonel Bougara - El Biar  
Tél.: 021.23.00.14 - 021.23.01.21  
Fax: 021.23.05.33



### Ambassade des Pays-Bas

Chemin Cheikh EL Ibrahim - El Biar  
Tél.: 021.92.28.28 à-30  
Fax: 021.92.29.35



### Ambassade d'Espagne

N°26, Chemin des Glycines - El Biar  
Tél.: 021.23.97.86  
Fax: 021.23.99.28



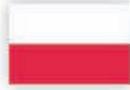
### Ambassade du Portugal

7, Rue Mohamed Khoudi - El Biar  
Tél.: 021.92.40.76 - 021.92.76 - 021.92.53.14  
Fax: 021. 92.53.13



### Ambassade de France

Chemin Abdelkade Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69 24.88  
Fax: 021.69.13.69



### Ambassade de Pologne

104, Hai El Binaa - DelyBrahim  
Tél.: 021.91.77.82 - 021.91.77.83 - 021.91.77.83  
Fax: 021.91.78.04



### Ambassade de Finlande

10, Rue des Cèdres - El Mouradia  
Tél.: 021.69.29.25  
Fax: 021.69.16.37



### Ambassade de Roumanie

24, Rue Arezki Abri - Hydra  
Tél.: 021.60.08.71 - 021.69.34.89  
Fax: 021.69.36.42



### Ambassade de Grande-Bretagne

3, Chemin Capitaine Hocine Slimane  
(ex-Chemin des Glycines) - Hydra  
Tél.: 0770 085 000



### Ambassade de Suède

Rue Olof Palme - Hydra  
Tél.: 021. 54.83.33  
Fax: 021.54.83.34



### Ambassade de la République Tchèque

03, Chemin du Ziriyab - Télémlly  
Tél.: 021.23.00.56  
Fax: 021.23.01.03 - 021.23.01.33

Responsable de publication : M. Marek Skolil, Ambassadeur/Chef de Délégation

### Ont contribué à ce numéro

Antoine Vander Elst, Bernard Segarra, Silvia Di Santo, Philippe Bertrand  
Sylvia Favret, Stéphane Devaux, Abderrezak Khiar, Alexis Kontantopoulos, Wahiba Labreche

Crédit photo à  
Louiza Sid Ammi

### Délégation de l'Union européenne en Algérie

Domaine Ben Ouadah, Avenue du 11 Décembre 1960, Val d'Hydra El-Biar, Alger

Tél. : (213) (0) 21.92.36.40/41 Fax : (213) (0) 21.92.36.81

E-mail : [mailto@deldza.ec.eu.int](mailto:mailto@deldza.ec.eu.int) Site web : <http://eeas.europa.eu/delegations/algieria>

# Sommaire

4<sup>e</sup> trimestre 2012 - n° 22

## Le mot de la délégation

### Relations UE-Algérie

- Visite de M<sup>me</sup> Catherine Ashton, Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice présidente de la Commission européenne en Algérie
- L'Ambassadeur/Chef de la Délégation de l'UE en Algérie M. Marek Skolil présente ses lettres de créances au Président de la République S.E.M. Bouteflika
- Clôture des cinq premiers contrats de jumelage en Algérie
- 5<sup>e</sup> appel à propositions Tempus en Algérie
- Programme d'appui au secteur de la santé, vers un système d'information sanitaire et décisionnel dans le secteur en Algérie
- Formation sur l'appui budgétaire à la Délégation
- Rencontres avec la société civile pour la préparation du Plan d'Action EU-Algérie
- Association Rachda de Constantine
- Programme environnement : l'Union européenne accompagne la protection de l'environnement en Algérie
- Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement, visite à la station d'épuration de Béni Messous à Alger
- Visite de M. Giles de Kerkove, coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme à Alger

### Coopération régionale

- Programme Euromed Police III
- Euromed Héritage-Montada, la gestion du patrimoine en débat
- Table ronde organisée dans le cadre de l'initiative des « Centres d'excellence »
- Conclusions du Conseil européen sur le Mali : l'Union européenne plaide pour une approche cohérente et globale afin d'assurer une solution durable

### Union européenne

- L'UE prix Nobel de la paix
- Présidence chypriote, programme et priorités
- Il y a vingt ans, le Marché unique était mis en place : un pas décisif dans la construction européenne

### Aide aux Palestiniens

- Catherine Ashton extrêmement préoccupée par l'intention d'Israël de poursuivre la colonisation
- L'UE prête à reconnaître un Etat palestinien « le moment venu »
- Une nouvelle enveloppe financière de 100 millions d'euros pour les Palestiniens
- L'UE et la Belgique débloquent 9,8 millions d'euros pour aider des familles palestiniennes démunies

### Les échos

- M. Mourad Medelci, Ministre des Affaires étrangères invité de la rencontre mensuelle des Chefs de missions de l'Union européenne en Algérie
- Expositions photos « Alger : Regards croisés » présentée à l'espace Magh à Bruxelles et à la Galleria de Devco



Chers lecteurs et lectrices,

**A** l'occasion de la sortie de ce numéro de décembre 2012, j'ai le plaisir de vous saluer en tant que nouveau Chef de délégation de l'Union européenne en Algérie. Je suis arrivé dans ce beau pays en début septembre, dans une période marquée par les changements rapides, voire des bouleversements des deux côtés de la Méditerranée. L'Union européenne est en train de gérer la crise des dettes souveraines qui a secoué certains pays européens et qui nécessite la refonte du système bancaire et financier de la zone euro avec des conséquences importantes pour l'ensemble de l'Union.

Comme toujours dans l'histoire de la construction européenne, c'est par notre capacité et volonté commune de nous mobiliser afin de surmonter les obstacles et de consolider notre intégration que se mesurera la force de notre union. C'est une union qui est sans doute loin d'être parfaite, mais qui a apporté à un nombre croissant d'Européens la paix, la stabilité et la prospérité inimaginables aux générations passées. Ce sont des acquis de l'intégration qu'il ne faut jamais prendre à la légère ou comme «allant de soi», comme vient de nous le rappeler le comité norvégien qui a décerné à l'Union européenne le prix Nobel de la paix de cette année.

Mais l'Europe n'est ni une île isolée ni une forteresse renfermée sur elle-même, malgré ce qu'en pensent ses détracteurs enfermés dans une vision étriquée et sans avenir. De la voir comme telle serait de nier son identité plurielle, ouverte sur le monde et en constant renouvellement. Pour preuve, il suffit de mentionner la réussite incontestable des élargissements successifs de l'Union européenne - avec la Croatie qui deviendra le vingt-huitième membre en juillet prochain, mais aussi la politique européenne de voisinage, notamment en direction des pays du Sud.

L'UE et ses pays membres sont conscients que la paix et la stabilité bâties sur les valeurs communes de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'Homme ne seront durables qu'à condition d'être partagées avec ses partenaires dans le monde, et plus particulièrement avec ses pays voisins. C'est pour cela que l'Union européenne avec ses partenaires du Sud ont mis en place le processus de Barcelone et que l'UE a proposé en 2011 une nouvelle approche de sa politique de voisinage qui prend en compte les nouvelles réalités dans la région et les aspirations des peuples révoltés contre les régimes oppressifs, contre l'immobilisme et l'injustice qui ont trop longtemps accablé les peuples arabes.

Dans le renouveau régional actuel, dont les aléas et résultats à court ou à long terme ne sont bien entendu jamais garantis, l'Algérie représente pour l'UE un partenaire de premier choix, de par sa proximité sur tous les plans (géographique, historique, culturelle, etc.), par son poids géopolitique dans la région et par les liens politiques et humains avec l'Europe. Face aux bouleversements régionaux et aux défis liés à son développement, l'Algérie s'est engagée à mettre en place un vaste processus de réformes économiques et politiques.

Dans ce contexte, nous nous réjouissons de la nouvelle dynamique des relations politiques et de coopération entre l'Algérie et l'UE, confirmée lors de la récente visite à Alger de la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission, Mme Catherine Ashton, et à l'occasion du Conseil d'association qui s'est tenu le 6 décembre à Bruxelles. L'Algérie a, par ailleurs, décidé de participer à la Politique européenne de voisinage renouvelée. Des discussions sont en cours afin d'élaborer ce plan d'action commun qui sera spécifique à l'Algérie et va couvrir l'ensemble de nos relations en partant d'un dialogue politique renforcé, passant par une coopération et un appui aux réformes plus ciblés, des échanges économiques plus ouverts et une participation élargie de la société civile aussi bien à notre dialogue qu'à notre coopération bilatérale.

Enfin, il est à noter que d'ors et déjà nos programmes de coopération, réalisés conjointement avec les autorités algériennes, ont réussi à atteindre une vitesse de croisière. De 38% en 2003, le taux de l'utilisation des fonds mis à la disposition de l'Algérie par l'UE est ainsi passé à 100%. Ce succès est à mettre à l'actif des deux parties, chacun y a apporté sa contribution en assumant son rôle, et je m'en réjouis.

Malgré les tumultes et défis inévitables qui n'épargnent aucune vie humaine, ni la vie des peuples, je suis très heureux de pouvoir conclure notre éditorial par cette note d'optimisme en vous adressant mes sincères meilleurs vœux de paix, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2013. ●

*Marek Skolil*

*Ambassadeur/Chef de Délégation de l'Union européenne*



## Première visite de M<sup>me</sup> Ashton en Algérie

### Un nouveau pas pour consolider les relations UE-Algérie

M<sup>me</sup> Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, a effectué une visite de travail en Algérie le 6 novembre dernier.

La première visite en Algérie de M<sup>me</sup> Catherine Ashton a permis de poursuivre et d'approfondir le dialogue sur l'état et les perspectives des relations entre l'Union européenne et l'Algérie dans le cadre, notamment, de la mise en œuvre de l'Accord d'association et de la coopération sectorielle.

M<sup>me</sup> Ashton a été reçue par le Président de la République, S.E.M. Abdelaziz Bouteflika, et a eu des entretiens avec le Premier ministre, S.E.M. Abdelmalek Sellal, et S.E.M. Mourad Medelci, Ministre des Affaires étrangères. La Haute Représentante de la politique étrangère de l'UE, qui a qualifié la visite de très importante, a félicité l'Algérie pour les réformes politiques engagées.

«C'est un grand honneur que d'avoir été ici (en Algérie) bien que ce soit une visite très courte mais elle a été très importante et très intéressante. C'était l'occasion de féliciter l'Algérie à la suite des réformes engagées pour aller de l'avant», avait déclaré M<sup>me</sup> Ashton à l'issue d'une audience avec le Président de la République. «J'ai appris avec plaisir que 17 sur les 38 recommandations contenues dans le rapport de la mission des observateurs de l'UE à l'occasion des élections législatives du 10 mai dernier ont été déjà mises en œuvre». La question des droits de l'Homme a également été abordée lors des entretiens.

La visite a aussi été une occasion pour discuter avec les responsables algériens des défis économiques de l'Algérie et de l'opportunité de renforcer les relations économiques bilatérales. A ce titre, M<sup>me</sup> Ashton a souligné l'importance d'apporter un appui aux petite et moyenne entreprises (PME) à travers le pays, dans la mesure où ces dernières sont la colonne vertébrale sur laquelle s'appuie l'économie sur les plans national et international, M<sup>me</sup> Ashton a indiqué avoir abordé avec le chef de l'Etat «les défis» et les «problèmes» qui se posent au Mali et dans la région du Sahel. «J'ai beaucoup apprécié et bénéficié de la vision et du savoir du président Bouteflika» concernant cette question, a-t-elle affirmé.



Lors de sa visite, M<sup>me</sup> Ashton a signé trois conventions de financement de programmes de partenariat et de coopération, réalisés avec le soutien financier de l'UE d'un montant total de 58 millions.



## Signature de trois conventions de financement

Trois conventions de financement dans les domaines du patrimoine, jeunesse et emploi et transports, d'un montant total de 58 millions d'euros, ont été signées par M<sup>me</sup> Ashton et M. Medelci. Il s'agit de :

**1. Programme d'appui à l'emploi** et à la participation des jeunes dans la société pour un montant de 23,5 millions d'euros. Ce programme vise à soutenir l'action du gouvernement algérien dans sa politique nationale en faveur de la jeunesse, en privilégiant une approche globale et en s'appuyant sur des programmes intersectoriels pilotes. L'Union européenne souhaite par ce programme accompagner les autorités algériennes aussi dans leur lutte contre le chômage des jeunes.

**2. Un programme qui porte sur la protection et la valorisation du patrimoine culturel** en Algérie (21,5 millions d'euros) notamment par un soutien aux actions prioritaires de son identification (inventaire), à sa protection (outils de protection) et à sa mise en valeur (outils de gestion et projets pilotes) par un support en outils méthodologiques, en équipements et en formations.

Ce projet prévoit également d'intervenir sur trois sites : le palais du Dey d'Alger, situé à la Casbah d'Alger – le futur musée d'art et d'histoire d'Alger –, le palais d'Ahmed Bey de Constantine, le site d'Imadghassen, dans la wilaya de Batna.

**3. Un programme d'appui au secteur des transports** (13 millions d'euros) qui contribuera à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie des transports en Algérie, incluant un appui à la mise à jour législative et réglementaire dans le secteur, un soutien aux institutions en charge de la sécurité des transports ainsi qu'à la professionnalisation des métiers du transport. ●





## **L'Ambassadeur Marek Skolil, Chef de Délégation de l'UE, a présenté ses lettres de créances**

L'ambassadeur Marek Skolil, Chef de Délégation de l'Union européenne en Algérie, a présenté, le 2 octobre 2012, ses lettres de créances au Président de la République algérienne démocratique et populaire, S.E.M. Abdelaziz Bouteflika.

L'audience s'est déroulée en présence du Ministre délégué chargé des Affaires africaines et maghrébines, S.E.M. Abdelkader Messahel. L'Ambassadeur Skolil a réaffirmé la volonté de l'Union européenne d'approfondir les relations avec l'Algérie.

*«J'ai fait part de la volonté de l'UE, dirigeants et pays membres, de développer et d'approfondir avec l'Algérie les relations qui sont déjà étroites.»*

M. Skolil a indiqué avoir passé en revue avec le Président Bouteflika les dossiers de l'actualité internationale et régionale importants pour les deux parties ainsi que les priorités et les objectifs de la coopération entre l'UE et l'Algérie, qu'il s'agisse de ceux développés dans le cadre de l'accord d'association



ou de la politique européenne de voisinage. *«Nous avons également convenu de faire jouer la complémentarité et les affinités existantes et d'utiliser pleinement les instruments que nous avons à notre disposition pour pouvoir réaliser le potentiel stratégique de coopération entre l'UE et l'Algérie»,* a-t-il ajouté. ●

## **Clôture des cinq premiers contrats de jumelage en Algérie**

*Dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association (P3A) qui avait démarré en 2009, cinq projets de jumelage entre des administrations algériennes et leurs consœurs des Etats membres de l'Union européenne avaient été retenus dans les domaines des finances, de la concurrence de l'évaluation et la conformité industrielle, de l'artisanat traditionnel et de la qualité de l'eau.*

Ces cinq projets qui avaient été lancés simultanément en janvier-février de l'année dernière (2011) ont été clôturés de façon très positive à l'occasion de séminaires de restitution finale qui se sont étalés entre le mois de juillet et le mois de novembre. Ces séminaires qui rassemblaient l'ensemble des parties prenantes et les autorités de tutelle du programme au niveau des chefs de projets, des directeurs généraux, des

représentants des ambassades des Etats membres impliqués, du ministère des Affaires étrangères, de l'Unité de Gestion du Programme et de la Délégation de l'Union européenne ont été l'occasion de faire le bilan des résultats atteints.

A la plus grande satisfaction de tous les acteurs, les résultats obligatoires qui étaient définis dans les contrats de jumelage ont tous été atteints. Mieux encore, grâce aux réarrangements



qu'il a été possible d'introduire dans les programmes d'action et les budgets de jumelage, certaines activités ont permis d'aller beaucoup plus loin que ce qui était initialement prévu et ce, pour le plus grand bonheur des bénéficiaires ! Dans les cinq cas, les parties prenantes se sont félicitées du travail accompli et ont exprimé leur gratitude à avoir pu ainsi travailler dans un climat de collaboration totale. Les cinq équipes ont toutes dû surmonter de nombreux obstacles de tous types, mais au final elles se sont toutes entendues pour dire que la mise en œuvre de ces jumelages était une expérience formidable et très enrichissante.

Ce bilan très positif démontre l'intérêt manifeste à travailler dans le cadre de jumelages institutionnels permettant aux administrations algériennes de bénéficier de l'expertise et du savoir-faire de leurs consœurs européennes. Ces résultats sont également très encourageants pour les nouveaux projets de jumelage financés dans le cadre de la deuxième convention de financement que l'Union européenne a signée avec l'Algérie en mars 2011 pour un montant de 30 millions d'euros, montant auquel viendra s'ajouter d'ici à la fin 2013 une enveloppe additionnelle de 30 millions d'euros.

Ces fonds vont permettre de financer encore davantage de projets de jumelage qui serviront incontestablement à ce que l'Algérie puisse se préparer de manière optimale aux opportunités que l'Accord d'Association lui offre. ●



## 5<sup>e</sup> appel à propositions Tempus en Algérie

*Faisant suite au 5<sup>e</sup> appel à propositions Tempus, cinq nouveaux projets impliquant des établissements d'enseignement supérieur algériens ont été retenus et seront mis en œuvre en Algérie et dans les pays partenaires dans les années à venir.*

Parmi ces projets, quatre d'entre eux visent à soutenir et à accompagner la réforme des programmes universitaires et un projet concerne les mesures structurelles permettant de développer et d'assouplir les relations entre l'Enseignement supérieur et la société, le monde du travail en particulier.

En partenariat avec des universités maghrébines, notamment marocaines et tunisiennes, et d'autres universités européennes, les projets retenus lors de ce cinquième appel répondent précisément aux priorités nationales et régionales d'intérêt commun qui s'articulent autour de la réforme des programmes, la

réforme de la gouvernance et de l'enseignement supérieur.

Les questions relatives au développement de la politique d'enseignement supérieur et de sa réglementation, l'actualisation des programmes, la modernisation des laboratoires et des méthodes d'enseignement ainsi que la création de structures pérennes seront abordées.

Les projets retenus répondent en cela aux attentes du marché du travail local mais aussi régional dans des domaines très spécifiques. Pour exemple, deux programmes de Masters, une 3<sup>e</sup> année de spécialisation en licence de type e-learning, le

développement de réseaux de laboratoires, la mise en place d'une plateforme d'enseignement ou encore la création de centres nationaux pour l'adaptation aux changements climatiques seront financés. Plus en détails, ces programmes se décomposent comme suit :

1. Le développement d'une formation de niveau Master permettra d'optimiser et de professionnaliser l'ensemble de la chaîne d'exploitation des agro-ressources et de développer de nouveaux secteurs d'activités favorisant la création de nouveaux emplois dans le secteur de la production, de la valorisation, de la biotechnologie, du contrôle de qualité et de sécurité, autant de secteurs qui constituent des priorités communes aux trois pays partenaires du Maghreb.
2. La création d'une 3e année de licence en e-learning, enseignée intégralement en anglais, visera plus spécifiquement les étudiants originaires d'Afrique du Nord.
3. L'essai de trois e-Lab (laboratoires de mesures à distance) au Maghreb avec une mise en réseau de ces laboratoires pour un partage de leurs ressources matérielles permettra la création de ressources pédagogiques actualisées et la mise

en ligne de quinze unités d'enseignement créées par les partenaires grâce à la création d'une plateforme LMS (Learning Management System).

4. Un programme de maîtrise euro-méditerranéenne sur le changement climatique et la gestion des risques sera créé au Maroc, en Tunisie et en Algérie, et ce en conformité avec les exigences de Bologne. Ceci doit permettre à terme la création de centres nationaux pour l'adaptation au changement climatique dans trois universités pour chaque pays maghrébin partenaire.

5. Enfin, le cinquième projet a pour objectif de définir le cadre réglementaire et de développer une politique et des programmes pour un apprentissage tout au long de la vie. Il prévoit aussi la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la promotion ainsi que la création d'un réseau d'universités euro-méditerranéennes.

Toutes ces activités seront mises en œuvre dès 2012 sur une durée de trois ans. Pour rappel, depuis son lancement en 2002, le programme Tempus (III et IV) a soutenu 47 projets en Algérie. ●



*Rencontre avec des étudiants de l'Université de Béjaïa lors du monitoring du projet DEFI-Averroès le 31 mai 2012*

# Programme d'appui au secteur de la santé Vers un système d'information sanitaire et décisionnel

*Dans le cadre du programme d'appui bilatéral au secteur de la santé en Algérie, une première conférence a été organisée cette année dans le cadre de l'Instrument Européen de voisinage et de partenariat (IEVP), sur la conception d'un système d'information sanitaire et décisionnel spécifiquement dédié au secteur de la santé en Algérie.*

La mise en place de ce système d'information décisionnel sera essentiellement composée de trois éléments clés :

1. Un Dossier électronique médical (DEM) - permettant une documentation standardisée (suivant les normes internationales) ainsi qu'un suivi et une évaluation continus des actes thérapeutiques réalisés au niveau des établissements de soins en termes de quantité et de qualité.
2. Une base de données au niveau central du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH), principal bénéficiaire du programme, qui permettra de procéder à une exploitation régulière et coordonnée des données provenant des différentes sources du système pour pouvoir suivre et analyser l'évolution de la situation épidémiologique dans le pays et de l'état de santé de la population (le système de « veille sanitaire ») et intégrer l'information disponible dans la planification et la gestion des services et des programmes, notamment pour assurer une allocation rationnelle des ressources tant humaines, matérielles que financières suivant les priorités identifiées.
3. Un système d'information des ressources humaines permettant une meilleure gestion du personnel de santé quant à son recrutement, son déploiement, sa formation, ou encore la validation des acquis d'expérience et l'évaluation de ses performances.

Avec ces trois éléments, le programme contribuera d'une manière significative et durable à l'amélioration de la capacité de gestion et au renforcement des instruments de pilotage du secteur de la santé pour mieux assurer un accès équitable aux soins.



Conférence de lancement du système d'information

Afin de mettre en œuvre ce système d'information, un marché d'une valeur de 1,5 million d'euros pour le développement et l'introduction du dossier électronique médical au niveau d'un site pilote a été lancé. Dans les prochaines semaines, deux conférences régionales seront organisées, l'une le 21 octobre à Oran et l'autre le 24 octobre prochain à Constantine. ●

## ***Formation sur l'appui budgétaire à la Délégation et soutien à la réforme de la gestion des finances publiques au ministère des Finances algérien***

La Délégation d'Alger a reçu du 23 au 27 septembre 2012 la visite de deux formateurs externes venant dispenser une formation sur l'instrument d'appui budgétaire. La présence d'un représentant de la DG DEVCO A2 est aussi venue renforcer l'équipe en cours de semaine. La modalité de financement étant encore peu connue en Algérie, une majorité du personnel de la coopération a suivi la formation, y compris le personnel contrat finance. De plus, par souci d'appropriation, les partenaires algériens directement concernés par l'instrument (ministère des Affaires étrangères, ministère des Finances, ministère des Ressources en eau, ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville) ont été conviés à participer à la présentation de certains modules, ainsi que les Etats membres s'étant joints au groupe (Allemagne, Espagne, Belgique, etc.) pour l'occasion.

L'objectif du séminaire a été de transmettre aux gestionnaires de projets de la Délégation les objectifs et concepts propres à cette modalité d'aide récemment développée en Algérie, d'en comprendre les mécanismes de fonctionnement et de partager les bonnes pratiques sur la base d'exercice de groupe couvrant des études de cas de pays voisins.

Le cadre de la formation a aussi servi à rappeler les points clefs des nouvelles lignes directrices récemment validées par le siège et donnant un nouveau positionnement politique à l'instrument. Cela se traduit notamment par de nouveaux critères d'éligibilité à développer (transparence et supervision budgétaire, etc.) et un nouveau cadre d'évaluation à mettre en œuvre par la Délégation (cadre de gestion du risque, macroéconomique, gestion des finances publiques, etc.) afin de renforcer les capacités analytiques de cette modalité d'aide.

La dernière journée a notamment été consacrée à une réflexion sur les spécificités de l'appui budgétaire en Algérie, et en particulier sur la composante de la gestion des finances



publiques afin de soutenir le processus de réforme dans le pays. Le ministère des Finances a, en effet, requis l'aide de la Commission européenne pour créer une cellule stratégique de réforme des finances publiques en Algérie.

L'assistance technique, actuellement en place au ministère, a pour objectif d'établir les étapes et priorités de la réforme, ainsi que les besoins correspondant en expertise des différentes directions générales du ministère. Il faut noter que le développement de l'appui budgétaire, via l'évaluation des finances publiques (PEFA), a constitué une étape clef dans la prise de conscience du ministère de renforcer la performance et la transparence de ce secteur dans le pays. ●

## Rencontres société civile pour la préparation du plan d'action EU-Algérie

La Délégation a initié un dialogue structuré avec des représentants de la société civile qui va se dérouler à intervalles réguliers à travers une série de rencontres avec des représentants de la société civile dans plusieurs domaines.

En vue de la préparation de la discussion sur le plan d'action et du deuxième sous-comité «Droits de l'Homme, dialogue poli-

tique et sécurité », ce dialogue structuré a été initié le 10 octobre avec des représentants de la société civile qui s'activent dans le domaine des droits de l'Homme.

Cette rencontre, préparée et conjointement animée par les sections politique et de coopération de la Délégation, a donné lieu à un débat intense et constructif sur les problématiques actuelles auxquelles

sont confrontées les Organisations non gouvernementales (ONG) qui activent dans le domaine des droits de l'Homme. Cette rencontre a aussi été l'occasion de rappeler que l'UE souhaite établir un partenariat de long terme non seulement avec les autorités algériennes mais aussi avec toutes les composantes de la société civile algérienne.

## Association Rachda de Constantine Action pour la formation, l'information des femmes et des enfants aux droits de l'Homme et à la citoyenneté

*AFIFE : action pour la formation, l'information des femmes et des enfants aux droits de l'Homme et à la citoyenneté est le dernier projet de l'association Rachda section locale de Constantine. Subventionnée par l'Union européenne, l'action a duré du 9 mars 2010 au 8 septembre 2012 sur une période de 28 mois.*

L'action AFIFE, qui visait le renforcement, la promotion des droits de l'Homme et la citoyenneté, notamment chez les jeunes et les femmes, a pu contribuer à la valorisation de l'éducation civique des habitants de la localité de Constantine par la diffusion des valeurs démocratiques et citoyennes à travers la formation et l'information.

Près de 2 000 personnes, dont des élèves des écoles et des centres de formation, enseignants, cadres de l'éducation, personnels des cellules de proximité, mouvement associatif ont bénéficié de formations sur la citoyenneté, les droits de l'Homme, les droits de l'enfant, le code de la famille et autres. AFIFE a pu aussi contribuer à la promotion des droits des femmes et au renforcement de leur rôle dans la société à travers un soutien juridique, psychologique et social. 274 femmes en détresse, et pour la plupart ignorantes de leurs droits, ont été orientées par des bénévoles, des membres du réseau ou à travers le guichet mobile ; elles ont bénéficié d'un suivi allant de l'écoute jusqu'à la prise en charge par l'information, l'orientation et l'accompagnement des expertes des guichets



juridiques, psychologique et social de la maison Nedjma, un centre d'écoute ouvert par l'association Rachda Constantine mai 2002. Grâce aux émissions de radio diffusées sur la chaîne locale, l'action AFIFE a réussi à sensibiliser une grande tranche de la population constantinoise et à réveiller en elle le besoin de s'exprimer, d'agir et de réagir en cas de non-droits.

Si l'action AFIFE a réussi à obtenir des résultats satisfaisants, c'est grâce aux encouragements des autorités locales, de l'aide et du soutien de plusieurs institutions et organismes, tels que

la Direction de l'aide sociale, les instituts et centres de formation professionnels, le service de médecine légale (CHU Constantine), Dar El Imam, maisons de jeunes... ainsi que la collaboration et la concertation des bénévoles du mouvement associatif. Le projet AFIFE, bien qu'il soit achevé et concrétisé, le combat pour la promotion de la citoyenneté reste la priorité de toute action menée par l'association Rachda Constantine qui en fait sa feuille de route pour l'avenir. ●



## Programme d'appui au secteur de l'environnement L'Union européenne accompagnera la protection de l'environnement en Algérie

*La coopération entre l'Union européenne et l'Algérie a franchi un nouveau pas grâce au programme ambitieux de 34 millions d'euros en faveur de l'environnement.*

En se focalisant sur la protection de la zone côtière algéroise, qui abrite près de 5 millions d'habitants, le programme place l'environnement et la lutte contre les conséquences du changement climatique au cœur des politiques de développement du pays.

Les cas du littoral algérois en est un exemple important, puisque il subit depuis les dernières années des pressions accrues sur ses ressources (sols, ressources en eau, biodiversité terrestre et marine) et c'est en réponse à cette situation qu'en 2006 les autorités algériennes ont lancé le « Programme d'aménagement côtier pour la zone côtière algéroise » (PAC-ZCA), une stratégie qui planifie l'affectation et l'aménagement des sols et l'utilisation des ressources de façon cohérente et intégrée.

L'appui européen accompagnera la mise en œuvre de cette stratégie, en mettant l'accent sur les capacités d'analyse et de suivi des institutions chargées du PAC ZCA, la transparence financière et la gestion des ressources budgétaires à la disposition du secteur, ainsi que sur la sensibilisation des populations sur les questions environnementales. Le secteur privé et la société civile seront étroitement associés à la mise en œuvre du programme.

Cette action de coopération avec l'Algérie vient en complément des autres programmes financés par l'Union européenne,



notamment ceux à vocation régionale, qui financent depuis de nombreuses années la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution en Méditerranée, auxquelles l'UE attache une grande importance. ●

### **Données clés du programme d'appui au secteur de l'environnement**

**Contribution de l'UE :** 34 millions d'euros

**Durée de mise en œuvre :** 48 mois (démarrage des activités prévu en 2013)

**Parties prenantes :** Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE). Néanmoins, la dimension transversale de l'environnement et l'approche intégrée du programme nécessitera l'implication d'autres ministères concernés (MRE, MIPMEPI, etc.) ainsi que des communes, sociétés publiques et privées de gestion de déchets (y compris les micro-entreprises et candidats micro-entrepreneurs), des industries et du secteur associatif.

# Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement

## Une délégation de l'Union européenne visite la station d'épuration de Béni Messous

En 2011, l'Union européenne et l'Algérie ont lancé leur nouveau programme de coopération dans le domaine de l'assainissement qui, pendant les dernières années, a été hissé au rang des axes prioritaires des réformes menées par le gouvernement dans le secteur des ressources en eau. Le programme de coopération, doté d'une contribution européenne de 30 M€, vise à renforcer le cadre stratégique de l'eau et de l'assainissement, promouvoir l'efficacité du secteur de l'assainissement liquide urbain et améliorer la qualité des eaux épurées. Cela par la définition commune d'un certain nombre d'indicateurs de performance liés à la mise en œuvre de la stratégie nationale, la mise à disposition d'assistance technique et l'achat d'équipements de pointe pour l'extension du laboratoire central de l'Office National d'Assainissement. Dans le cadre de cette coopération, des représentants de la Délégation de l'Union européenne en Algérie et de l'Office National de l'Assainissement ont organisé une journée d'échange sur le thème de l'assainissement comprenant une visite sur le terrain de la Station d'épuration des eaux usées de Béni Messous (Alger), gérée en partenariat public privé par SEAAL. ●



### L'assainissement en Algérie, quelques informations clés

La stratégie de l'assainissement du gouvernement algérien repose sur quatre grandes priorités :

- (i) la préservation des ressources en eau
- (ii) la lutte contre les inondations,
- (iii) la réduction des maladies à transmission hydrique et
- (iv) la dépollution du littoral, tenant compte des engagements de l'Algérie dans le processus de Barcelone dans le cadre duquel l'Algérie s'est fixé comme objectif l'élimination de tous les rejets en mer et a défini comme prioritaires les projets de réalisation des stations d'épuration des villes côtières.

Des efforts considérables ont été consentis par les pouvoirs publics en Algérie, notamment en matière de réalisation d'infrastructures d'assainissement, de gestion ainsi que de réglementation. Pour apprécier les efforts d'un pays en matière d'assainissement, l'un des indicateurs les plus fréquemment utilisés est le taux de raccordement au réseau public d'assainissement qui, en Algérie, est passé de 35% en 1970 à 87% en l'an 2011, avec un le taux d'accès à l'assainissement en général à 95% en comptabilisant l'assainissement autonome et individuel. En effet, actuellement, l'Algérie dispose de 134 stations d'épuration (STEP et lagunes) avec une capacité de traitement de 12 millions EQH, soit 800 hm<sup>3</sup>/an, et 66 nouvelles stations seront réceptionnées à l'horizon 2015.

### Un partenariat public privé pour l'assainissement

En 2006, la première opération de partenariat public privé a été lancée : la gestion de la distribution d'eau et de l'assainissement de la wilaya d'Alger a été confiée à une société par actions (SPA) SEAAL dans laquelle les parts d'actions sont partagées par l'Algérienne des Eaux et l'Office National de l'Assainissement. Ce contrat prévoit, pour une période de cinq ans, la mise à disposition de cadres et personnels techniques, la formation des personnels et le transfert de connaissances.

Des partenariats public-privés ont également été développés pour les villes d'Oran et Constantine.

## **Visite de Gilles de Kerchove, coordinateur de l'Union Européenne pour la lutte contre le terrorisme à Alger-9 au 12 juillet 2012**

*La visite de M. Gilles de Kerchove, le coordinateur de l'Union Européenne pour la lutte contre le Terrorisme s'est déroulée du 9 au 12 juillet à Alger. Cette mission répondait à l'invitation faite à M. de Kerchove par S.E M. Messahel, Ministre délégué chargé des affaires africaines et maghrébines, en marge de sa visite à Bruxelles le 8 décembre 2011.*

Cette visite de M.de Kerchove, la quatrième en Algérie depuis 2008, avait pour objectifs d'aborder la question de la situation au Sahel avec ses interlocuteurs Algériens. Il a également eu des entretiens sur la manière d'approfondir la coopération UE-Algérie dans le domaine de lutte contre le terrorisme et rencontrer les responsables du Centre Africain d'études et de recherche sur le terrorisme, Agence spécialisée de l'Union Africaine (CAERT) et de l'Unité de Fusion et de Liaison (l'UFL), créée en avril 2010, afin d'identifier avec eux les appuis que l'UE pourrait leur apporter. L'UFL et le CAERT sont basés à Alger.

Dans ce but, M. de Kerchove était – accompagné par le Coordinateur Adjoint de l'UE pour le Sahel au sein du Service Européenne d'Action Extérieur de l'Union et par un expert de l'Office de Police Criminelle Intergouvernemental Européen, EUROPOL.

La Convention sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, signée à Alger le 14 juillet 1999 par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), constitue le premier instrument spécifique de la lutte antiterroriste au niveau de l'ensemble du continent africain. Sur cette base, l'Union africaine (UA), a approuvé le 14 septembre 2002 à Alger le Plan d'action sur la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique, qui vise à mettre en œuvre la Convention de l'OUA par des actions concrètes. Parmi ces actions figurait la création, d'un Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) à Alger.

Ses missions principales consistent à faciliter la coopération entre les autorités compétentes des Etats membres de



*M. Gilles de Kerchove, le coordinateur de l'Union Européenne pour la lutte contre le Terrorisme*

l'UA, notamment via l'échange et l'analyse d'informations en matière de terrorisme, ainsi qu'à renforcer la capacité d'analyse et de réponse de l'UA et de ses Etats membres à travers des activités de formations et de recherche. Dans le cadre des actions conjointes de lutte contre le terrorisme, l'Union européenne coopère avec le CAERT depuis 2007.

L'UFL quant à elle constitue l'interface entre le CEMOC, l'Etat major conjoint des pays du champ (Algérie, Mali, Niger, Mauritanie) basé à Tamanrasset, les gouvernements et les partenaires des pays du champ. En plus de la collecte du renseignement sur les groupes terroristes actifs dans la sous-région, l'échange

d'informations sur le sujet avec les partenaires extrarégionaux qui ont des intérêts dans la région, l'Unité est également chargée d'élaborer des plans d'action dans le domaine socioéconomique à destination des populations des zones de prédilection d'Aqmi et de ses réseaux d'alliés. L'UFL réunit désormais sept pays de la région sahélo-saharienne (Algérie, Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Nigéria et Tchad).

La lutte contre le terrorisme est un domaine où la coordination de tous les acteurs concernés joue un rôle essentiel. La visite de M. de Kerchove s'inscrivait donc dans une logique de partenariat entre l'Union européenne et les pays concernés afin d'explorer conjointement les possibilités de collaboration pour accompagner ces organismes à répondre de la meilleure façon possible aux enjeux particulièrement complexes et cruciaux de la lutte contre le terrorisme dans la région. ●

## Programme EuroMed Police III

*Tout juste un an après son démarrage, le programme EuroMed Police III affiche des résultats très satisfaisants. L'Algérie, et plus précisément sa Direction Générale de la Sécurité Nationale, a participé à tous les séminaires programmés cette année, et l'agenda pour l'année 2013 s'annonce d'ores et déjà très complet.*

Le programme régional EuroMed Police III, d'une durée de trois ans (2011-2014), a pour objectif de renforcer la coopération sur les questions policières, et notamment la lutte contre toutes les formes de grande criminalité entre les Etats membres de l'Union européenne et les pays bénéficiaires, grâce à la formation continue et à l'échange de bonnes pratiques. Les pays bénéficiaires de ce programme, entièrement financé par la Commission européenne, sont l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie (dont la participation est temporairement suspendue) et la Tunisie.

A la fin de l'année 2011, l'équipe du projet a visité tous les pays concernés du Sud méditerranéen pour prendre en compte et évaluer les besoins. Depuis, de nombreuses activités ont été réalisées et certaines doivent encore se tenir d'ici décembre prochain. On retient parmi celles-ci :

- Un séminaire sur la méthodologie de la gestion de crise (Paris, mars 2012) ;
- Une conférence des chefs d'académie de police ou de sécurité sur l'environnement du policier (rapport à l'institution, déontologie) (Lyon, avril 2012) ;
- Un séminaire sur la lutte contre le cyber terrorisme (Madrid, avril 2012) ;
- Une session d'information sur le thème des interventions en cas d'événements inattendus (Logroño, Espagne, juin 2012) ;
- Un séminaire sur la lutte contre la contrebande et la contrefaçon d'objets (Rome, juillet 2012) ;
- Et enfin, la réunion générale des directeurs généraux de police et de gendarmerie (Madrid, juillet 2012). Cette rencontre a permis à une cinquantaine d'experts venus de pays européens et de pays du Sud méditerranéen de travailler ensemble sur trois sujets : les routes du trafic de drogues, les méthodes d'investigation policière, notamment le recou-



*Conférence des directeurs généraux de Police/Gendarmerie/Sécurité sur la lutte contre le trafic de drogues et le blanchiment d'argent - Madrid, 10 et 11 juillet 2012*

vrement des biens mal acquis, ainsi que sur les modalités de la coopération internationale en la matière. Ces travaux ont été retracés par un document de synthèse récapitulant toutes les bonnes pratiques en la matière. Cette rencontre a été clôturée le lendemain par le ministre espagnol de l'Intérieur durant laquelle plus de 100 participants représentant 25 pays différents et trois organisations internationales ont approuvé le document.

A ce jour, et s'agissant des activités déjà réalisées, la grande majorité des pays concernés ont envoyé de nombreux cadres policiers ou gendarmes pour y prendre part. Chaque rencontre est une occasion pour des experts provenant des deux rives du bassin méditerranéen de faire des exposés thématiques, de présenter des cas pratiques ou encore de participer à des ateliers de travail en groupes. Depuis le début du programme, la participation régulière, active et constructive des délégués algériens a particulièrement été appréciée. ●

## Programme régional Euromed Héritage IV-Montada

### La gestion du patrimoine construit et sa mise en valeur en débat

*Depuis 1998, le programme régional Euromed Héritage a consacré un total de 57 millions d'euros au financement de partenariats entre des institutions de gestion des patrimoines de la région méditerranéenne et des experts de la conservation de ce patrimoine. Près de 400 partenaires des Etats membres de l'Union européenne et des pays MEDA (Algérie, Autorité palestinienne, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie) ont bénéficié de ce programme au cours de ses précédentes phases.*

C'est dans cette perspective que douze projets ont été financés dans le cadre d'Euromed Héritage IV sur une période de trois ans. Chacun de ces projets associe une organisation de premier plan avec différents partenaires de l'Union européenne au premier rang desquels des pays de la région directement concernés : l'Algérie, l'Autorité palestinienne, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie et la Tunisie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Montada qui est l'une des douze actions sélectionnées, une journée de travail et d'échange a été organisée le 9 juillet 2012 à Alger afin de débattre autour d'une thématique décisive dans la gestion du patrimoine construit et de sa mise en valeur : le Manuel de réhabilitation, un outil pour la gestion et la mise en valeur du patrimoine bâti. La préservation et la gestion du patrimoine bâti constituent aujourd'hui un défi culturel et socioéconomique pour toute société moderne.

Réussir la préservation, la protection et la mise en valeur des centres historiques et des médinas est au centre de ce défi. Plusieurs expériences ont été lancées à ce sujet un peu partout dans le monde, les unes plus réussies que les autres, mais toujours avec de nouvelles approches et de nouveaux outils, cherchant à améliorer aussi bien le processus de réhabilitation que ses résultats.



Au début des années 1980, les manuels de réhabilitation sont apparus en Italie et dans d'autres pays européens, liés à la volonté de réhabiliter le vieux bâti et de développer une nouvelle culture de la conservation du patrimoine en mettant en avant l'importance de la connaissance de l'architecture traditionnelle, du point de vue de son implantation sur le territoire, de ses typologies et avec une attention spéciale accordée aux aspects matériels et technologiques.

Il s'agit d'outils qui se veulent éminemment pratiques pour préserver le caractère spécifique de cette architecture en utilisant des techniques et des matériaux compatibles avec les techniques et les matériaux d'origine. ●

Le savoir-faire local en matière de construction constitue l'objet d'étude du manuel de réhabilitation de Dellys élaboré dans le cadre du programme Montada en recueillant un large éventail d'éléments caractéristiques destinés à la communauté locale et à l'ensemble des spécialistes.

En ce qui concerne les populations, le manuel a pour vocation de stimuler leur désir de se rapprocher et d'apprécier la valeur de leur patrimoine quotidien. Quant aux professionnels, le manuel les aidera dans l'exercice de leur métier. L'Algérie, comme les autres pays du Maghreb, est aujourd'hui en train de réfléchir et d'organiser ses outils pour la préservation de son patrimoine architectural traditionnel et de ses centres historiques.

Les manuels de réhabilitation font partie de ces outils nécessaires et le Colloque de début juillet avait pour but d'apporter des éléments objectifs et d'ouvrir le débat pour faire de ce manuel un instrument pratique et utile pour la préservation et la gestion des centres historiques par les autorités, par les professionnels et par ses habitants.

Dans la continuité de ce colloque, il convient de noter la tenue prochaine d'un atelier international, Euromed Heritage, à Alger, qui élargira le travail de réflexion à l'ensemble des outils et méthodes de documentation dans le champ du patrimoine, et plus spécifiquement pour l'accompagnement des inventaires. ●

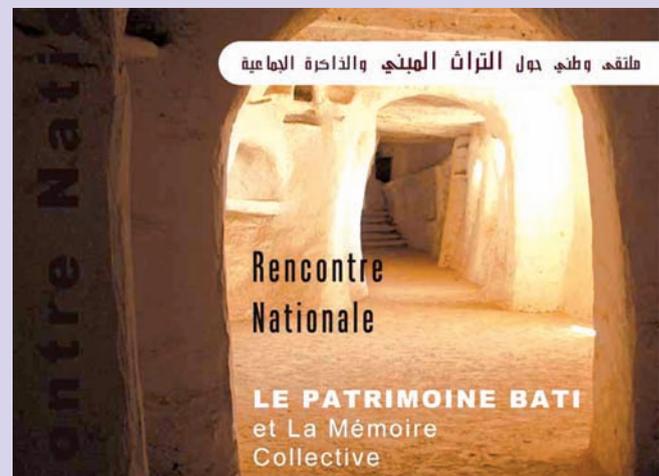
### **Le projet Montada discute du patrimoine bâti et de la mémoire collective à Ghardaïa**

Dans le cadre des activités du projet Montada d'Euromed Héritage, l'Office de Protection et de Promotion de la Vallée du M'zab (OPVM) a organisé une rencontre nationale autour du thème « Patrimoine bâti et mémoire collective » les 6 et 7 novembre 2012 à Ghardaïa en Algérie.

Des architectes, architectes du patrimoine, archéologues, collectivités locales et des associations civiles sont appelés à participer et à assister à cette rencontre, et également d'apporter par la suite des recommandations générales qui seront publiées pour tous les acteurs dans l'objectif de leur mise en œuvre dans le cadre des différents projets de développement local et national.

Montada est un projet financé par l'UE au titre du programme EuroMed Héritage IV. Doté d'une enveloppe de 1,5 million d'euros pour une période de trois ans, il est mis en œuvre en Algérie, au Maroc et en Tunisie et vise à promouvoir le patrimoine bâti traditionnel en renforçant son identité à travers l'appropriation par la population.

EuroMed Héritage IV, un programme financé par l'UE à hauteur de 17 millions d'euros, contribue à l'échange d'expériences sur le patrimoine culturel, crée des réseaux et encourage la coopération avec les pays méditerranéens partenaires.



## Table ronde organisée dans le cadre de l'initiative des «Centres d'excellence»

La première table ronde organisée dans le cadre de l'initiative des «Centres d'excellence» d'atténuation des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC) pour la région d'Afrique du Nord s'est tenue à Alger les 12 et 13 septembre 2012, à la Résidence d'Etat El Mithak. Cette réunion technique visait à renforcer la coopération entre les pays de la région d'Afrique du Nord, l'UE, l'organisation des Nations unies ainsi que d'autres organisations internationales compétentes.



Cette réunion a accueilli des représentants des pays d'Afrique du Nord, à titre d'invités, des représentants des pays du Sahel, ainsi que l'Union européenne (UE), l'Organisation des Nations unies et des acteurs non gouvernementaux. Des institutions nationales, régionales et internationales spécialisées étaient également présentes ainsi que certains partenaires stratégiques de l'UE qui soutiennent cette initiative. Il s'agissait au terme de cette rencontre de faire en sorte que chaque acteur ait pu acquérir une meilleure compréhension de cette initiative de l'UE et puisse ainsi se coordonner et coopérer de manière plus efficace avec les «Centres d'excellence (NRBC)». Dans le prolongement de cette réunion l'UNICRI (l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice) organisera des missions dans les pays bénéficiaires afin d'identifier et de discuter des priorités et des besoins.

La création des centres d'excellence vise à mettre en œuvre une stratégie coordonnée pour l'atténuation des risques (NRBC) aux niveaux international, régional et national. L'origine de ce risque peut être criminelle (prolifération, vol, sabotage et trafic illicite), accidentelle (catastrophes industrielles, notamment chimiques ou nucléaires, traitement des déchets, transport) ou naturelle (principalement des pandémies). L'initiative des

centres d'excellence (NRBC) vise à renforcer la capacité institutionnelle nécessaire pour lutter contre ce risque.

L'objectif de cette initiative est de consolider au niveau régional une culture de la sûreté et de la sécurité dans les domaines chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN). Le «Centre d'excellence», à travers son réseau, propose une méthode de réduction des menaces pour aider les pays à définir et mettre en œuvre des politiques par le biais de plans d'action nationaux, de programmes de bonne gouvernance et de projets techniques concrets. Cette démarche est menée dans l'intérêt des régions elles-mêmes, mais vise aussi à construire une architecture de sûreté renforcée pour l'UE et de ses voisins. Les Centres d'excellence sont parrainés par l'Union européenne à travers l'Instrument de stabilité et mis en œuvre conjointement par le Centre commun de recherche (CCR-JRC) de la Commission européenne et l'UNICRI.

Aujourd'hui, plus de cinquante pays dans cinq régions du monde ont commencé à échanger leurs meilleures pratiques ainsi que l'ensemble des mesures contribuant à renforcer la confiance entre tous les acteurs concernés, avec l'appui de l'ONU, du G8 et de nombreux autres partenaires stratégiques. ●

# Conclusions du Conseil européen sur le Mali

## L'Union européenne plaide pour une approche cohérente et globale afin d'assurer une solution durable

*Les ministres des Affaires étrangères et les ministres de la Défense de l'Union européenne ont étudié la situation au Mali lors de la 3199<sup>e</sup> session des Affaires étrangères du Conseil de l'UE, tenue le 19 novembre dernier.*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes :

**1** ● «L'Union européenne (UE) rappelle que la crise politique et sécuritaire au Mali exige une approche cohérente et globale afin d'assurer une solution durable, dans laquelle l'appropriation africaine est primordiale.

**2** ● L'UE salue la mobilisation régionale et internationale pour appuyer le Mali ainsi que la planification d'une opération africaine dans le cadre des résolutions 2056 et 2071 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). Elle rappelle à cet égard son engagement à soutenir le Mali et la CEDEAO en réponse à leurs demandes respectives.

**3** ● L'UE renouvelle son appel aux autorités maliennes pour qu'elles présentent dans les plus brefs délais une feuille de route crédible et consensuelle pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique, y compris le contrôle civil des forces armées. Elle souligne que les actions dans le domaine de la sécurité doivent appuyer des objectifs politiques et venir en complément du processus politique malien.

**4** ● Dans ce contexte, l'UE rappelle la nécessité d'organiser, dès que possible, des élections libres et transparentes et rappelle sa disponibilité à appuyer celles-ci par un soutien financier et par une mission d'observation électorale de l'UE dès l'annonce du calendrier électoral.

**5** ● A cet égard, l'UE sera attentive à ce que le rétablissement de l'autorité de l'Etat malien sur l'ensemble de son territoire se fasse dans le respect de l'Etat de droit et dans le cadre d'un processus de réconciliation crédible et pérenne. Elle demande la mise en place dans les meilleurs délais d'un cadre de dialogue national ouvert à l'ensemble des Maliens, y compris les groupes armés non impliqués dans des activités terroristes, qui reconnaissent l'intégrité du territoire malien.

**6** ● L'UE se félicite des travaux de planification menés dans le cadre de la CEDEAO et de l'Union africaine qui ont conduit à l'adoption d'un concept stratégique et d'un concept d'opération.

Sur cette base, l'UE espère qu'une opération africaine, dont la planification aura été agréée, pourra être rapidement autorisée par le CSNU.

**7** ● Dans ce contexte, l'UE souligne l'importance d'un soutien financier adéquat à l'opération africaine au Mali par les Etats et les organisations de la région ainsi que les autres partenaires internationaux clés. Elle rappelle sa volonté d'apporter son soutien financier et le Conseil demande à cet égard à la Commission de prévoir la mobilisation de la Facilité de paix africaine.

Afin de garantir l'appui prévisible et durable de l'UE à des opérations africaines de maintien de la paix, y compris la mission au Mali, le Conseil invite la Commission à identifier les crédits additionnels du 10<sup>e</sup> FED qui pourraient être mobilisés.



**8.** Le Conseil remercie la Haute Représentante pour la présentation du projet de concept de gestion de crise en vue d'une mission militaire de PSDC visant à appuyer la réorganisation et l'entraînement des forces armées maliennes.

Il accueille favorablement la présentation de ce document et demande aux groupes compétents de procéder de manière urgente à son examen pour permettre son approbation par le Conseil en décembre. Il se félicite également des annonces des Etats membres sur de possibles contributions à cette mission.

**9.** L'UE condamne toutes les violations des droits de l'Homme. Elle rappelle notamment la situation des enfants et des femmes exposés à des nombreuses violations des droits de l'Homme dans le nord du pays et demande aux autorités maliennes de faire toute la lumière sur l'ensemble des exactions commises depuis le début de la crise, au nord comme au sud du pays, notamment sur les faits survenus à Diabali le 8 septembre et le 24 octobre 2012.

**10.** L'UE rappelle l'obligation de garantir à tous les acteurs humanitaires l'accès libre et sans entraves au nord du pays.

**11.** L'UE rappelle son souhait de reprendre graduellement sa coopération dès l'adoption d'une feuille de route crédible et en fonction des progrès de celle-ci. Elle souligne son engagement à contribuer à des mesures de stabilisation et de consolidation en vue d'une sortie durable de la crise. A cet égard, le programme européen de coopération au développement au Mali sera révisé en tenant compte des besoins de la population malienne.

**12.** L'UE soutient l'organisation de réunions régulières du Groupe de soutien et de suivi de la situation au Mali afin d'assurer la coordination continue des efforts maliens, régionaux et internationaux, en étroite liaison avec l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies.»



## Le prix Nobel de la paix montre que « l'UE reste une source d'inspiration pour le monde »

*Le prix Nobel de la paix remis à l'Union européenne « montre qu'en ces temps difficiles, l'Union européenne reste une source d'inspiration pour les dirigeants et les citoyens du monde entier », ont indiqué dans une déclaration commune le Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, et le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.*

Le 12 octobre dans un communiqué de presse, le comité Nobel norvégien a annoncé que le prix Nobel de la paix 2012 était attribué à l'Union européenne en déclarant que « L'UE et ses précurseurs ont contribué depuis plus de six décennies à promouvoir la paix, la réconciliation, la démocratie et les droits de l'Homme en Europe. »

Le comité Nobel norvégien reconnaît les difficultés auxquelles l'UE est actuellement confrontée mais « souhaite se focaliser sur ce qu'il considère comme le résultat le plus important de l'UE : la lutte réussie pour la paix, la réconciliation, la démocratie et les droits de l'Homme ». Les deux présidents ont indiqué dans leur déclaration commune que : « Ce prix est la reconnaissance la plus forte possible des motivations politiques profondes de notre Union : la détermination de toujours plus d'Etats européens à surmonter la guerre et les divisions et à façonner conjointement un continent de paix et de prospérité », ont-ils déclaré avant d'affirmer que l'UE continuerait à « promouvoir la paix et la sécurité dans les pays proches de nous et dans le monde entier ».

Dans leur déclaration, MM. Van Rompuy et Barroso expliquent que ce prix va « non seulement au projet et aux institutions représentant un intérêt commun, mais (qu'il récompense aussi les 500 millions de citoyens qui vivent dans notre Union ». Ils précisent que l'Union européenne a réuni des pays se relevant des ruines de deux guerres mondiales dévastatrices et les ont unis dans un projet de paix.

« Au cours des soixante dernières années, l'Union européenne a réuni un continent coupé en deux par la guerre froide autour des valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit et du respect des droits de l'Homme. » « Ce sont aussi les valeurs que l'Union européenne encourage afin de faire du monde un endroit meilleur pour tous », ajoute la déclaration. « Nous sommes fiers que l'UE soit le premier fournisseur au monde d'aide au développement et d'aide humanitaire, et se tienne aux avant-postes des efforts mondiaux pour protéger notre planète à travers la lutte contre le changement climatique. »

Dans une autre déclaration, Herman Van Rompuy a aussi souligné l'engagement de l'UE dans la promotion de ses valeurs : « L'Union européenne est la plus grande institution de construction de la paix



jamais créée dans le monde et nous avons la mission de promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme dans le reste du monde. » La Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, Catherine Ashton, a elle aussi salué l'attribution de ce prix à l'UE en déclarant : « Parmi les pays de l'UE, des ennemis historiques sont devenus des partenaires et des amis proches. Je suis fier de contribuer à la poursuite de ce travail. La création du Service européen pour l'action extérieure nous permet de développer une approche globale afin de mieux promouvoir les valeurs fondamentales de l'Europe à travers le monde. » Le Président du Parlement européen, Martin Schulz, a déclaré que le prix revenait à tous les citoyens de l'UE. « Les valeurs de dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'Etat de droit et de respect des droits de l'Homme sont fondamentales pour l'Union européenne », a-t-il indiqué.

« Ces valeurs fondamentales étayent les activités de l'Union européenne tant dans nos politiques internes qu'externes. » « Les principes et les valeurs de réconciliation de l'Union peuvent inspirer d'autres régions dans le monde. Des Balkans au Caucase, l'UE sert de phare pour la démocratie et la réconciliation », a affirmé Martin Schulz. ●



# Présidence chypriote Programme et priorités

*Au cours de sa présidence, 1<sup>er</sup> juillet-31 décembre 2012, Chypre travaille Pour une meilleure Europe, plus pertinente aux yeux de ses citoyens et du monde, à savoir une Europe plus efficace, contribuant à la croissance et à la création d'emplois.*

Une Union européenne œuvrant sur la base du principe sous-jacent de solidarité, s'engageant à garantir un avenir meilleur, promouvant la cohésion sociale et redonnant l'espoir à ses citoyens ; une Europe jouant un rôle accru sur la scène internationale. Tous les efforts visent à léguer une meilleure Europe aux générations plus jeunes. Les priorités de la Présidence chypriote sont :

## 1. Une Europe plus efficace et durable

L'objectif est de promouvoir des politiques efficaces, se traduisant par une gouvernance plus efficace, capable de faire face à l'incertitude et à l'instabilité engendrées par la crise. Les négociations sur le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 sont la priorité majeure de la Présidence chypriote. La présidence œuvre pour la finalisation des négociations et l'élaboration d'un budget européen équitable et efficace, que soutiendra la croissance et accroîtra les possibilités d'emploi. L'accent est mis sur la qualité des dépenses afin que les politiques et les programmes financés au titre du cadre financier pluriannuel soient des politiques avec une véritable valeur ajoutée européenne. Les synergies sont d'une importance capitale et il convient d'assurer la complémentarité avec les politiques nationales. A cet égard, la présidence s'efforce également de faire avancer le plus possible les négociations sur le cadre législatif concernant les politiques, telles les politiques communes agricoles et de la pêche, la politique de cohésion et la politique de recherche et d'innovation (horizon 2020), ainsi que les programmes financiers des différentes politiques sectorielles.

## 2. Une Europe dotée d'une économie plus performante, fondée sur la croissance

La crise économique a fait ressortir la nécessité d'accroître l'efficacité des politiques et des mesures de l'Union. L'approche pour la relance des économies européennes devrait comprendre toutes des mesures de consolidation fiscale que de croissance économique durable. La présidence s'emploie à travailler sur le nouveau cadre renforcé de la gouvernance économique et à intensifier la surveillance budgétaire afin de garantir la stabilité fiscale. Parallèlement, l'UE doit sortir de la crise et stimuler la croissance. A cet égard, la Présidence chypriote attache avant tout de l'importance au suivi de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.

## 3. Une Europe plus pertinente aux yeux de ses citoyens, avec solidarité et cohésion sociale

La Présidence chypriote s'emploie à travailler pour rapprocher l'Europe de ses citoyens, en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes, compte tenu de l'augmentation des taux de chômage au sein de l'Union. Par ailleurs, l'un des objectifs les plus importants de la Présidence est la mise en place du régime d'asile européen commun d'ici fin 2012, se concentrant notamment sur le développement d'une coopération pratique entre les Etats membres afin de protéger les droits des personnes ayant besoin d'une protection internationale. La Présidence aborde également les questions relatives à l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations et les questions concernant la santé et le bien-être des enfants, telles que la prévention des maladies, la promotion d'un mode de vie sain, ainsi que la prévention et la lutte contre la pauvreté des enfants. Des questions relatives à l'éducation et à la culture sont également soulignées, telles que la promotion de l'alphabétisation et l'offre d'une éducation et d'une formation plus qualitative en vue de répondre aux besoins du marché de l'emploi.

## 4. Une Europe dans le monde, plus proche de ses voisins

La Présidence travaille en étroite collaboration avec la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi qu'avec le Service européen pour l'action extérieure qui sont chargés des affaires extérieures et de sécurité et garantissent la cohérence et la continuité.

Un accent tout particulier est mis sur la dimension méridionale de la politique européenne de voisinage, en vue de renforcer les relations avec les partenaires méditerranéens, tout en garantissant le pluralisme et une relation à multiples facettes et, par conséquent, de favoriser la multiplication des canaux de communication dans tous les domaines de la société. La Présidence promouvra également tous les processus ayant trait à l'élargissement et s'emploiera à renforcer la sécurité alimentaire, en vue de mettre l'accent sur les objectifs de développement de l'UE et de garantir le progrès des engagements de l'Union en faveur du développement. La croissance peut également être promue par le biais d'une politique commerciale extérieure de l'UE renforcée, et la Présidence chypriote travaille dans ce sens. ●

# Il y a 20 ans le Marché unique était mis en place

## Un pas décisif dans la construction européenne

*En janvier prochain, nous fêterons le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur du Marché unique européen. Il est l'aboutissement du Marché commun mis en place par le Traité de Rome en 1957. Son objectif est de supprimer les entraves juridiques et administratives persistantes qui gênent le libre-échange afin de redynamiser et de rendre plus performante l'économie européenne.*

Enfin, il a ouvert la voie au Traité de Maastricht qui a permis notamment la mise en place de l'euro comme monnaie unique de l'UE qui constitue un complément indispensable au marché unique car il supprime les opérations de change et garantit la stabilité des prix d'un pays à l'autre.

Le marché unique européen a été mis en place par l'Acte Unique Européen signé (1986) qui prévoyait, entre autres, l'achèvement du grand marché commun intérieur pour 1993 où « les quatre libertés » sont garanties, à savoir celles de circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Pour arriver à un tel résultat, un important travail d'harmonisations fiscales et réglementaires avait été entrepris. 280 dispositions légales ont ainsi été adoptées par l'Union européenne afin de remplacer les mesures de réglementation administratives nationales des douze Etats membres de l'époque par un droit commun européen unique.

### Qu'est-ce que le grand marché intérieur ?

Cela se traduit concrètement pour les citoyens de l'Union européenne par la possibilité de voyager, d'étudier et de travailler partout dans l'UE. Ils bénéficient des retombées également de la liberté de circulation des marchandises, des capitaux et des services grâce à un plus grand choix de produits et des prix plus avantageux. Car la disparition des contrôles douaniers et l'allègement de toute une série de formalités administratives ont permis aux marchandises et aux services de passer librement d'un pays à l'autre de l'UE. Les entreprises peuvent ainsi travailler sans entrave dans l'ensemble de pays de l'Union.

Il constitue le plus grand marché commun du monde avec près de 500 millions de consommateurs répartis dans 27 pays, bientôt 28 avec l'intégration de la Croatie en juillet prochain. Un espace unique et fort où travaillent 23 millions d'entreprises dans un cadre concurrentiel et libre, source de croissance et création d'emplois. Le grand marché unique a permis une relance et un développement de l'UE comme le montrent ces quelques résultats pour la période 1992-2011 :

- Le commerce entre les Etats membres de l'UE est passé de 800 milliards d'euros à 2 800 milliards d'euros et quant au PIB, il est passé de 12 à 22% ;
- les investissements directs étrangers (IDE) entre les Etats

membres de l'UE ont augmenté, passant de 64 milliards d'euros à 260 milliards d'euros ;

- La valeur des exportations de l'UE vers les pays tiers est passée de 500 milliards d'euros (8% de PIB) à 1 500 milliards d'euros (12% du PIB).

Le grand marché unique n'a pas profité seulement aux entreprises mais également aux citoyens qui ont bénéficié de la diminution des prix de plusieurs produits ainsi que de services (baisse de 50% en moyenne pour les appels nationaux et de 41% du prix des billets d'avion. Par ailleurs, la liberté de circulation a permis de plus de 15 millions de citoyens de travailler ou de s'installer dans un autre Etat membre sans perdre leur couverture sociale. Enfin, plus d'un million d'étudiants ont bénéficié des programmes d'échanges interuniversitaires Socrates, Erasmus, Leonardo da Vinci, Lingua...

Dans une enquête de 2011 d'Eurobaromètre sur le Marché unique, 74% des citoyens européens interrogés sont généralement satisfaits des possibilités offertes par le marché unique pour accroître le choix de produits et 52% le sont pour créer davantage d'emplois (52%). M. Michel Barnier, commissaire européen, chargé du marché intérieur et des services, a ainsi déclaré : « Le Marché unique peut encore en faire plus pour les citoyens et les entreprises de l'Union européenne. » Ce qui nous semble maintenant tout à fait normal est donc le résultat d'un travail de longue haleine qui se poursuit toujours. Car des obstacles persistent encore, notamment au niveau fiscal où la diversité des systèmes nationaux gêne l'intégration. Il en est de même pour les secteurs des finances et des services qui s'ouvrent à un rythme trop long.

Pour y remédier, la Commission européenne a proposé, en avril 2011, une première série de douze mesures (« Acte unique pour le marché unique I ») destinées à stimuler la croissance et renforcer la confiance. En octobre de cette année, un second train de mesures (« Acte unique pour le marché unique II ») a été présenté afin de continuer le développement du marché unique et en exploiter tout son potentiel. Dans sa déclaration sur l'Etat de l'Union européenne, José Manuel Barroso a appelé à approfondir de toute urgence le marché intérieur qui constitue « le plus grand atout de l'Europe » mais qui n'est pas assez exploité, selon lui. ●

## Catherine Ashton profondément préoccupée par l'escalade de violence en Israël et à Gaza

La Haute représentante de l'UE, Catherine Ashton, a exprimé sa profonde inquiétude quant à l'escalade de violence en Israël et dans la Bande de Gaza. Elle a exhorté Israël à adopter une réponse «proportionnelle» aux attaques de roquettes depuis Gaza.

Dans une déclaration publique, elle indique : *«Je suis profondément préoccupée par l'escalade de violence en Israël et dans la Bande de Gaza et je regrette la perte de vies humaines des deux côtés. Les attaques de roquettes perpétrées par le Hamas et d'autres factions à Gaza, qui ont engendré la crise actuelle, sont totalement inacceptables de la part d'un gouvernement et doivent cesser. Israël a le droit de protéger sa population contre ce genre d'attaque. J'exhorte Israël à veiller à ce que sa réponse soit proportionnelle.»* Catherine Ashton a affirmé s'être entretenue avec des dirigeants de la région, dont le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, le bureau du président égyptien et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. *«J'ai souligné la nécessité d'éviter une nouvelle escalade des*

*violences et de nouvelles pertes de vies humaines»,* a-t-elle précisé, en insistant sur l'importance de progresser dans la recherche d'une solution au conflit du Proche-Orient. Et d'ajouter : *«J'espère que le Premier ministre égyptien, M. Kandil, pourra apaiser la situation lors de sa visite à Gaza aujourd'hui.»*

Dans une autre déclaration, le président du Parlement européen, M. Martin Schulz, a condamné l'escalade de violence et appelé les deux parties à faire preuve de beaucoup de retenue et à éviter toute nouvelle perte de vie humaine. *«Dans ce cercle vicieux d'attaques et de représailles, ce sont les civils qui payent le prix fort. Les hostilités doivent cesser immédiatement.»* ●



## L'UE s'inquiète du regain de violence des colons à l'égard des civils palestiniens

*Les missions de l'UE en poste à Jérusalem et Ramallah ont publié une déclaration visant à condamner « la violence continue des colons et les provocations délibérées à l'encontre des civils palestiniens » et à soutenir la décision du gouvernement israélien de condamner les actes récents de violence commis par des colons et d'entamer l'ouverture d'une procédure judiciaire.*

Les missions de l'UE ont fait part de leur inquiétude quant à l'intensification des violences commises récemment par des colons extrémistes contre des civils palestiniens, en Cisjordanie et y compris à Jérusalem-Est.

La déclaration appelle le gouvernement israélien à prendre des mesures claires et efficaces afin d'empêcher les actes de violence des colons et protéger la population palestinienne, mais aussi à traduire les coupables en justice et à respecter ses obli-

gations en vertu du droit international. La déclaration a rappelé que, conformément au droit international, les activités de colonisation sont illégales et qu'elles menacent de faire échouer une solution à deux Etats. « Cette situation, ajoutée aux violences des colons, sape le processus de paix au Moyen-Orient. La communauté internationale a appelé à plusieurs reprises les deux parties à s'abstenir de tout acte provocateur », conclut la déclaration. ) ●

## Une nouvelle enveloppe financière de 100 millions d'euros pour les Palestiniens

La Commission européenne a annoncé sa décision d'octroyer un nouveau financement – à hauteur de 100 millions d'euros – en faveur des Palestiniens. Cette aide est notamment axée sur le secteur de l'eau et de l'assainissement ainsi que l'aide aux réfugiés. Une enveloppe est également prévue pour le soutien à la Zone C (le secteur de Cisjordanie sous administration israélienne directe).

Stefan Füle, le commissaire européen en charge de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage, a indiqué : « Cette décision montre notre engagement à aider le peuple palestinien dans des domaines clés de leur vie quotidienne, comme l'eau, les services publics et les infrastructures. Elle témoigne également de notre volonté à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les réfugiés palestiniens en dehors du TPO, en leur assurant l'accès à l'éducation et à des services sociaux et de soins de santé essentiels. »

L'UE est le principal bailleur d'aide aux Territoires palestiniens occupés (TPO). L'enveloppe annoncée porte à 200 millions d'euros l'aide octroyée par l'UE aux TPO en 2012, auxquels il faut encore ajouter 100 millions d'euros consentis à titre de prêt en 2011 et qui seront dépensés en 2012.

Cette nouvelle aide financière sera spécifiquement axée sur l'amélioration de la qualité de l'eau et de la gestion des déchets solides à Gaza, sur le dessalement et l'accès à l'eau. Une partie de cette somme sera affectée à la coopération avec d'autres bailleurs dans le secteur de l'assainissement (mise en décharge et enfouissement sanitaire des déchets solides).

Les fonds octroyés à l'UNWRA, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés, seront affectés à l'éducation, à la santé, à l'aide humanitaire et aux services sociaux en faveur des réfugiés palestiniens en Cisjordanie, à Gaza, au Liban, en Syrie et en Jordanie.

La Zone C des TPO abrite des ressources naturelles et des terres essentielles pour la croissance économique d'un futur Etat palestinien. Les Palestiniens et les bailleurs de fonds internationaux se voient actuellement refuser tout permis de bâtir dans le secteur des bâtiments publics et les infrastructures de base essentielles (comme les citernes de collecte des eaux de pluie) sont régulièrement détruits. Les nouveaux fonds dégagés par l'UE financeront également des formations et le développement d'expertise, ce qui permettra aux ministères compétents



de l'Autorité palestinienne (AP) de concevoir et de construire de nouvelles infrastructures et d'aider les habitants à récupérer leurs terres et à reconstruire leurs infrastructures.

Une autre tranche de ce nouveau financement sera affectée au développement des services publics à Jérusalem-Est, l'objectif étant de remettre en état les bâtiments publics et ceux du centre historique, en coopération avec la société civile palestinienne et des organisations internationales.

Ces nouveaux fonds européens permettront aussi d'offrir une assistance technique à l'AP afin de l'aider à améliorer la gestion des finances publiques, l'Etat de droit et le développement du secteur privé. L'accent sera mis en particulier sur l'agriculture, à Gaza et en Cisjordanie.

L'enveloppe de 100 millions d'euros annoncée aujourd'hui se concentre sur sept domaines prioritaires :

- Aménagement du territoire et infrastructures de base dans la Zone C (7 millions d'euros)
- Appui à la fourniture de services communautaires à Jérusalem-Est (8 millions d'euros)
- Gestion durable des ressources naturelles à Gaza (11 millions d'euros)
- Soutien au secteur privé, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (11,2 millions d'euros)
- Contribution au budget régulier de l'UNRWA - 2e tranche (11,5 millions d'euros)
- Soutien à la gouvernance, à l'état de droit et aux institutions du secteur social (20,5 millions d'euros)
- PEGASE 2012 : Soutien aux dépenses récurrentes de l'Autorité palestinienne – Partie II (31 millions d'euros). ●

## L'UE et la Belgique débloquent 9,8 millions d'euros pour aider des familles palestiniennes démunies

*L'UE et la Belgique ont débloquent 9,8 millions d'euros pour financer le paiement trimestriel des allocations sociales versées par l'Autorité palestinienne à des familles palestiniennes démunies de Cisjordanie et de la Bande de Gaza. Cette contribution, acheminée par le biais de PEGASE, viendra en aide à 59 599 familles palestiniennes dans le besoin, soit plus de la moitié de la population cible de Gaza.*

Le représentant de l'Union européenne, M. John Gatt-Rutter, a déclaré : «Notre contribution de longue date au paiement des allocations sociales souligne l'engagement de l'UE à coopérer étroitement avec l'Autorité palestinienne afin que les familles palestiniennes qui luttent pour joindre les deux bouts ne soient pas oubliées. Cette aide complète notre travail aux côtés du ministère des Affaires sociales de l'AP en vue de la mise en place d'un régime de protection sociale qui vient en aide aux personnes et aux familles confrontées à de réelles difficultés économiques et sociales. Ce soutien est particulièrement essentiel en temps de crise financière profonde, comme celle qui touche aujourd'hui de plein fouet la Palestine».

Les familles éligibles, identifiées en coopération avec le ministère des Finances de l'AP, vivent dans une extrême pauvreté et bénéficient d'une assistance dans le cadre du programme national de prestations en espèces (Cash Transfer Programme, CTP), géré par le ministère palestinien des Affaires sociales. Lancé en 2010, le CTP vise à offrir une couverture sociale minimale aux Palestiniens les plus pauvres et les plus vulnérables de Cisjordanie et de Gaza, par le biais de prestations en espèces et en nature. Les paiements sont assurés par le biais d'un réseau de banques locales.

La majorité de l'aide de l'Union européenne à l'Autorité palestinienne est acheminée par PEGASE, le mécanisme de financement lancé en 2008 pour soutenir le plan de réforme et de développement de l'AP (2008-2010) et le plan national palestinien de l'AP qui lui a succédé (2011-2013).

Outre leur aide à l'Autorité palestinienne pour honorer une part importante de ses frais de fonctionnement, les fonds européens soutiennent également d'importants programmes de réforme et de développement dans les principaux ministères afin d'aider l'Autorité palestinienne à devenir un Etat conformément au plan proposé en août 2009 par le Premier ministre Salam Fayyad.



Depuis février 2008, 1,34 milliard d'euros ont été transférés par le biais des programmes de soutien financier direct de PEGASE. L'UE a également offert une assistance aux populations palestiniennes par le biais de l'UNRWA et d'un large éventail de projets de coopération. ●

## M. Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères invité de la Rencontre mensuelle des Chefs de mission de l'Union européenne en Algérie

S.E.M. Mourad Medelci, Ministre algérien des Affaires étrangères, a été l'invité d'honneur de la rencontre mensuelle des Chefs de mission de l'Union européenne en Algérie le 25 octobre. Organisé par le Chef de Délégation de l'UE, l'Ambassadeur Marek Skolil, le déjeuner de travail a été l'occasion pour passer en revue les relations entre l'Union européenne et l'Algérie ainsi que les questions d'actualité internationale.



M. Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, avec l'Ambassadeur Marek Skolil, Chef de délégation de l'UE et les Chefs de missions des Etats membres de l'UE accrédités en Algérie.

## L'exposition Alger, «Regards croisés» à l'Espace Magh à Bruxelles

Après le Palais des Raïs (Bastion 23) à Alger et le Parlement européen, l'exposition de photographies Alger, « Regards croisés » a fait escale à l'Espace Magh à Bruxelles, du 28 août au 17 septembre 2012.

A l'initiative de Mme Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction publique et de la Jeunesse à la Ville de Bruxelles, en collaboration avec l'Académie Royale des Beaux-Arts sup, et l'Espace Magh, l'exposition a été présentée dans le cadre de la semaine dédiée au cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie organisée par l'Espace Magh.

Le vernissage de l'exposition a été marqué par la présence de Son Excellence l'ambassadeur d'Algérie en Belgique, M. Amar Bendjama, la ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Mme Fadila Laanan, et la Déléguée de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Algérie, Mme Marie Henriette Timmermans.

«Il était primordial de soutenir cette exposition car elle permet de renforcer le dialogue interculturel, de promouvoir l'échange et de créer des ponts pour vivre ensemble en harmonie», a indiqué Mme Faouzia Hariche lors de son discours d'inauguration. Elle a souligné que l'exposition permettait aux Bruxellois de voyager



De gauche à droite : SEM Amar Bendjama, ambassadeur d'Algérie en Belgique, Mme Fouzia Hariche, Echevine de l'Instruction publique et de la Jeunesse à la Ville de Bruxelles, Mme Fadila Laanan, ministre de la Culture, M. Nadjib Ghallale, directeur de l'espace Magh

et de découvrir les richesses du patrimoine d'Alger à travers les regards d'artistes venus de différents horizons.

L'exposition a remporté un vif succès auprès du public qui a répondu présent et a été très réceptif au travail de qualité des artistes. L'exposition sera présentée à la galleria au siège de DEVCO, du 7 au 30 novembre prochain. ●